

MAUSSANE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 1 - FÉVRIER 1977

éditorial

Nous allons avoir, comme beaucoup d'autres communes, un Bulletin Municipal.

Chaque Maussanais trouvera, dans ce bulletin, des informations venant de sources autorisées, faisant mieux connaître la vie de notre cité.

Ce bulletin est édité grâce aux annonces publicitaires recueillies auprès des artisans, commerçants, sociétés, coopératives, etc., de Maussane-les-Alpilles.

Nous les en remercions tous très chaleureusement. C'est avec plaisir que nous découvrirons les noms des annonceurs, ainsi que leurs activités respectives.

Nul doute que les informations afflueront nombreuses pour étoffer notre bulletin municipal. L'histoire locale est toujours agréable à lire ou à entendre et nous accueillerons avec joie tous les documents ou récits permettant de parler de chez nous.

Depuis bientôt vingt-quatre ans que je suis maire de votre commune, je peux affirmer avoir toujours travaillé avec un seul but : rendre Maussane toujours plus agréable, plus confortable, plus accueillant.

Les soucis n'ont pas manqué, mais, avec le concours éclairé et l'aide précieuse des divers conseils municipaux qui se sont succédé, je suis assez satisfait des résultats acquis.

Peut-être aurions-nous pu faire davantage? Difficilement en tout cas, car les recettes des communes rurales ne proviennent que des impôts locaux et, de ce fait, sont très limitées.

LE MAIRE,



◀ LA MAIRIE

ÉCONOMIE

Maussane-les-Alpilles, village où je suis né et auquel je suis très attaché, est un village qui, comme les gens heureux, n'a pas d'histoire.

Quartier des Baux, Maussane devint paroisse en 1754, après que le propriétaire du domaine de Momblan eut fait construire l'église Sainte-Croix, à ses frais. Les travaux, exécutés par des maçons de Tarascon, durèrent trois ans et coûtèrent 100.000 livres.

En même temps que l'église, Joseph Laugier de Momblan donna le terrain qui constitue aujourd'hui notre belle place publique, enviée par des communes plus vastes que la nôtre.

Situé aux pieds des Baux, il a été un quartier de cette ville jusqu'à la Révolution de 1790. Ses habitants avaient, jusqu'à cette date, partagé depuis de longs siècles les deuils et les gloires de cette baronnie.

Maussane fut érigé en commune en 1790, devint chef-lieu de canton en 1792 des communes de Mouriès, les Baux, Saint-Martin-de-Castillon (devenu Paradoy).

Depuis toujours notre village est essentiellement agricole; la principale culture a toujours été celle de l'olivier qui occupait les 2/5 de la superficie de la commune.

Les olives étaient exclusivement destinées à produire de l'huile. Elles étaient traitées dans dix-sept moulins.

En même temps et pendant de longues années, Maussane a cultivé la garance — dont la racine permettait d'obtenir une teinture très rouge; il y avait alors de gros besoins de main-d'œuvre et la population augmenta jusqu'à atteindre 1.800 habitants dont une partie venait du Vaucluse. Cela dura environ de 1846 à 1875.

A cette époque, les Allemands trouvèrent une teinture rouge de synthèse (aniline) qui mit fin à cette culture.

Une partie de ceux qui étaient habitués à la cultiver quittèrent Maussane; il n'est cependant pas rare de trouver, parmi les Maussanais, des familles d'origine vaclusienne.

Ceux qui restèrent dans la commune s'essayèrent à l'élevage du ver à soie. C'est un passé encore très proche de nous et je suis certain que beaucoup de jeunes ont entendu parler de cet élevage par leurs grands-parents.

Chaque famille le pratiquait avec plus ou moins de réussite et suivant les possibilités de son logement.

Cette ressource aussi a été détruite par l'avènement des textiles modernes.

Notre pays trouva un nouvel essor dès que le canal d'irrigation fut mis en service en 1914. Une assez

grande quantité d'oliviers plantés dans les bonnes terres de la plaine furent arrachés et remplacés par la culture des primeurs que permettait l'arrosage des eaux de la Durance, amenées dans toutes les exploitations par le nouveau canal.

Il reste encore beaucoup d'oliviers car les Maussanais gardent cet amour de l'oléiculture dont ils ont hérité de leurs parents, en même temps que de leurs oliviers. Il en existe une grande partie sur le terroir des Baux qui appartiennent à des Maussanais, ce qui confirmerait, s'il le fallait, le grand rapprochement entre les deux villages.

On dénombre 150.000 oliviers appartenant à des Maussanais. L'olivier est immortel. Nous avons pu le vérifier, notamment en 1929 où ils ont été partiellement gelés et en 1956 où ils ont été totalement détruits par un gel à -20°. La partie aérienne fut totalement détruite mais, après qu'ils fussent recépés, une timide récolte fut faite en 1962; les quantités récoltées augmentent sans cesse depuis et augmenteront encore car les oliviers de vingt ans sont de jeunes arbres si l'on considère qu'ils peuvent devenir plusieurs fois centenaires.

Grâce à la mécanisation ou peut-être, devrais-je dire, à cause de celle-ci, il ne reste plus que deux moulins à huile à Maussane. Ils triturent ensemble, annuellement, de 500 à 700 tonnes d'olives qui produisent une excellente huile vierge pure et naturelle très réputée en Provence.

Le Maussanais préparait, en famille, des olives noires ou vertes pour sa consommation. Ce procédé fut employé par des commerçants et l'on compte actuellement deux préparateurs à Maussane : une coopérative qui fut créée en 1962 et un négociant qui traitent ensemble, en moyenne, 200 à 250 tonnes d'olives. Ces olives, cassées pour les vertes, confites au sel pour les noires, sont des spécialités de la région provençale.

La vigne n'occupe pas de grands espaces sur notre territoire. Le Maussanais n'est pas viticulteur comme il est oléiculteur. Il ne produit du vin que pour sa consommation familiale.

Par contre, depuis 1918, et encore plus depuis 1956 à la suite du gel des oliviers, la culture des primeurs s'est beaucoup développée.

Notre commune produit : des salades, des tomates, des poivrons, des aubergines, des haricots, des courgettes, des pommes de terre, des melons, etc. Ce sont de véritables spécialistes qui alimentent les marchés proches. Ils pratiquent aussi bien la culture en plein champ que sous serre.

(Suite page 2)

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Je vous le disais précédemment, je suis maire (élu isolément et sans programme en 1953) depuis vingt-quatre ans.

Il me semble, depuis cette date, n'avoir jamais cessé de présenter des projets, d'étudier des financements que je mettais au point avec l'aide et les conseils judicieux des divers conseils municipaux qui m'ont désigné comme maire en 1953, 1959, 1965 et 1971.

Voyons ensemble ce que nous avons pu réaliser grâce à cette continuité qui nous a permis de faire chaque point du programme que nous nous étions fixé.

Nous avons essayé de ne rien négliger, tout en évitant les débordements dans lesquels on risque de tomber lorsqu'il ne s'agit que de projets.

La plupart d'entre nous sont des hommes de la terre; nous en avons les défauts mais sans doute aussi les qualités.

Il ne s'agissait pas de "foncer" mais: réfléchir, consulter, estimer et... temporiser. Nous pensons avoir aidé efficacement à l'amélioration de notre cité — amélioration aussi bien pour les villageois que pour les habitants des mas.

Presque tous les chemins vicinaux ou ruraux ont été améliorés et d'autres créés. Même s'il reste encore à faire les vingt kilomètres de voies de la commune sont roulables. 150.000 F seront bientôt investis pour réparer les dégradations causées par les pluies abondantes de cet automne.

Avec l'aide des subventions de l'État, du conseil général des Bouches-du-Rhône et municipal, 25 kilomètres de lignes électriques ont été construites ou renforcées pour pouvoir faire face à l'importante urbanisation de la commune.

Les enfants de la commune sont reçus dans un groupe scolaire de 6 classes, dont 2 enfantines, et ce groupe est adossé à cinq logements conçus pour les enseignants. Une cantine distribue des repas équilibrés à une moyenne de 60 à 80 enfants, dont les âges varient de 2 à 10 ans.

La commune participe, financièrement, pour une grande part dans le coût de ces repas, même si le prix du ticket de cantine a été majoré à plusieurs reprises depuis 1956.

Après l'école, les jeunes peuvent se livrer aux joies du sport, dans un stade construit sur un terrain acheté par mes soins 300 F en 1941, que nous avons mis douze années à aménager, car les subventions étaient rares. C'est terminé et le résultat assez satisfaisant. Nous avons équipé un terrain de football, de basket ball et de volley ball et des vestiaires avec douches chaudes.

Notre église paroissiale, terminée en 1754, avait un grand besoin de réparations sérieuses et coûteuses. Les toitures de l'église et du presbytère ont été refaites en totalité, ainsi que les hautes fenêtres de la travée centrale. Une réfection et un complément de l'installation électrique



LA PISCINE

Maussane est entouré ou traversé par cinq gaudres. L'entretien incombe aux propriétaires riverains. Cependant, en raison du mauvais état de ces gaudres et des risques de débordement, la commune a pris à sa charge en 1955 de les débroussailler et de les nettoyer. L'entreprise chargée de ce travail a enlevé 35.000 m³ de terre qui représentaient une accumulation de deux cent ans au moins.

C'est à cette époque que les Maussanais aspiraient à l'utilisation de douches. Elles furent installées dans un local acheté tout exprès, dans lequel fut également construit le garage pour le matériel d'incendie de la commune et du département.

Peu à peu, le niveau de vie des Maussanais s'est amélioré en même temps que leur confort. Chacun installe des équipements sanitaires chez lui... et nos douches municipales ne firent plus recette et fermèrent leur porte faute de clients.

Le marché aux fruits et légumes se tenait sur la place de l'Église. Même s'il était un peu encombré au moment des grosses récoltes d'abricots, après le gel de 1956, il devint beaucoup trop petit quand les oléiculteurs devinrent maraîchers (oignons d'Espagne, carottes de printemps, etc.) à part entière pour se procurer une autre source de revenus.

L'actuel marché aux fruits et légumes fut construit avec un hangar de 600 m², un pont bascule de 50 tonnes, deux machines à laver les racines (carottes, navets, pommes de terre, etc.)

Il a eu ses années de pleine activité. Celles-ci disparaissent car les revendeurs vont chercher les productions dans les mas ou elles sont apportées sur des marchés plus importants et plus spécialisés que Maussane-Les-Alpilles.

Vers cette époque, Maussane réalisa son lotissement communal de 10 lots viabilisés vendus aux particuliers sans bénéfice pour la commune.

1969, 1970 furent un grand tournant pour Maussane-Les-Alpilles. En dépit des risques et sans avoir attendu les consignes d'intensifier et de populariser le sport, une piscine municipale inattendue dans notre petite cité mit ses trois bassins de natation (25 m, 12 m et pataugeoire) en service avec un très grand succès.

Nos jeunes savent presque tous nager. Nous, qui n'avons pas eu de telles installations à notre disposition, les envions de se déplacer aussi facilement dans l'eau que sur terre.

Pour faire face à cette consommation accrue de l'eau dans les foyers, il était devenu urgent d'en rechercher, d'étendre et de renforcer notre réseau qui fut l'orgueil de son temps mais devenu bien vétuste et insuffisant.

Une nouvelle source permit de construire un nouveau réseau qui, avec un réservoir de 50 mètres de hauteur, de 600 m³ de capacité et une station de pompage dissimulée dans la nature, permet d'alimenter tous les quartiers, même les plus hauts.

(Suite page 4)



LE MARCHÉ AUX FRUITS

(Photo S.F.E.E.)

ÉCONOMIE

(Suite de la page 1)

Les arbres fruitiers: abricotiers, cerisiers, poiriers, pommiers, etc., sont l'objet des soins constants de nombreux agriculteurs. Le tonnage de fruits récoltés est très important.

Le blé, et surtout le maïs, sont cultivés avec succès dans les anciens marais des Baux, desséchés complètement depuis plusieurs années.

Les statistiques révèlent que Maussane possédait, en 1914, 400 chevaux de trait. On peut affirmer qu'il n'en reste pratiquement plus.

Toutes les exploitations un peu importantes possédaient un petit troupeau de moutons et un ou deux cochons. Cela aussi a disparu. On ne dénombre plus que deux ou trois troupeaux d'ovins importants et la tradition de tuer le cochon dans les mas disparaît peu à peu.

Tous les chevaux nécessitaient la présence dans notre village de maréchaux-ferrants, bourreliers, forgerons, charrons, etc.

Presque tous ces petits métiers ont disparu ou se sont transformés au fil des ans et des nécessités.

Le maréchal-ferrant devint plombier et réparateur de matériel agricole, le bourrelier devint marchand de graines, etc.

Le nombre important de matériel agricole et de voitures utilitaires et de tourisme a nécessité l'implantation de plusieurs garagistes qui répèrent les uns et les autres.

La voiture automobile ne régnait pas, alors, sur notre vie. L'animation du village était toute autre.

La vitesse des déplacements ne pouvait pas dépasser le galop du cheval ou la vitesse très limitée du chemin de fer « BDR ».

Dépendant, sans être aisés, nous n'étions pas malheureux et nos journées nous laissaient le temps de

la réflexion. Nous récoltions un peu de tout.

Des essais d'abeilles bourdonnaient près des habitants et nous récoltions le miel indispensable aux infusions et à la guérison des maux de gorge de nos familles. Il ne reste plus qu'un apiculteur à Maussane, mais il est propriétaire de nombreux essaims qu'il transporte, l'été venu, dans les Alpes pour y trouver la fraîcheur qui permettra à ces laborieux insectes de continuer à fabriquer du miel qui sera, non pas parfumé au thym et au romarin, mais à la lavande.

Les propriétaires de troupeaux pratiquent tous les transhumances, mais par train et par camion non plus à pied.

Cela est beaucoup moins fatigant pour les bêtes et les hommes, mais tellement moins poétique.

D'autres activités s'exercent dans Maussane par des commerçants, des artisans, des entreprises de maçonnerie, d'électricité, de plomberie, de peinture, mécaniciens, pompes à essence, etc.

La main-d'œuvre employée par ces différents corps de métier peut se chiffrer à 150. Le centre de l'agglomération a vu peu à peu l'éclosion de magnifiques magasins de commerce qu'il faut préserver.

Si l'agriculture tient dans l'ensemble de l'économie de Maussane une place importante, elle est, en plus, une garantie contre la disparition des espaces verts, une protection spontanée de son environnement et le maintien d'une culture et d'une verdure qui sont nécessaires à notre vie.

Il n'y a eu, comme changement profond, que le dessèchement des terres basses de Maussane qui a fait perdre à cette partie de notre commune son caractère marécageux.

COMITÉ DES FÊTES DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

— STATUTS —

Article premier. — Il est constitué à Maussane à partir de ce jour une association qui prend le nom de « Comité Permanent des fêtes de Maussane ». Le siège social est à la mairie de Maussane.

Art. 2. — Cette association a pour but de donner des divertissements dans la commune et répartir ses bénéfices dans diverses manifestations sociales en faveur des vieux et des déshérités.

Art. 3. — L'association se compose de membres des diverses sociétés locales désignés par elles et de membres du conseil municipal désignés spécialement.

Art. 4. — L'association est administrée par un bureau composé de 7 membres, d'un président, de deux vice-présidents, un secrétaire général et un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint.

Il pourra être désigné un ou plusieurs présidents d'honneur.

Les administrateurs sont nommés pour un an et sont rééligibles. Toutes les fonctions sont gratuites.

Art. 5. — L'association devra se réunir chaque fois que son intérêt l'exigera ou que le président le jugera nécessaire.

Il devra être tenu au moins deux assemblées générales par an. Les membres de l'assemblée générale et du bureau ne pourront délibérer valablement que si la moitié plus un au moins d'entre eux assistent à la réunion. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Les assemblées générales et les réunions du bureau sont présidées par le président de l'association ou en cas d'empêchement de celui-ci par un vice-président désigné.

Art. 6. — Le président est chargé de la convocation du bureau et des assemblées générales et gère, d'une façon générale, toutes les affaires concernant l'association (correspondance, procès-verbaux, etc.)

Art. 7. — Toute discussion personnelle, politique ou religieuse, est formellement interdite tant au sein des réunions générales de l'association qu'à celle du bureau.

Art. 8. — L'avoir de l'association se compose des dons particuliers des subventions de la commune et des sociétés locales ou autres et des droits d'entrée aux spectacles qu'elle organise.

Les comptes de l'association sont tenus par le trésorier qui devra les communiquer au conseil d'administration, à chaque réunion de celui-ci, et les présenter à la fin de chaque année à l'assemblée générale.

Art. 9. La durée de l'association est illimitée.

Art. 10. — Toute modification aux présents statuts devra se faire en assemblée générale.

Art. 11. — En cas de dissolution, l'avoir de l'association sera versé aux diverses œuvres sociales de la commune.

Fait à Maussane le lundi 18.3. 1974
Pour extrait certifié conforme

Procès verbal de réunion concernant le renouvellement du bureau du comité des fêtes de Maussane-les-Alpilles

L'assemblée générale annuelle du comité des fêtes s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie de Maussane-les-Alpilles, le 4 juillet 1975, pour le renouvellement du bureau.

1° Le compte rendu moral et financier a été adopté par l'assemblée qui a ensuite approuvé à main levée le nouveau bureau.

Président d'honneur :

M. Charles PIQUET,
maire de Maussane

Président :

M. Jean BONNAUD

Vice-président :

M. Marc MUNOZ

Trésorier :

M. Jack SAUTEL

Trésorier adjoint :
M. Alain GAY

Secrétaire général :

M. Gilbert SAVOYE

Secrétaire adjoint :

M. Émile PERRET

Membres présents : 16 personnes.
Le quorum était de : $22/2 = 11 + 1 = 12$

2° **Présidents de séance :**

M. Ernest COUDERT, conseiller municipal.

Assesseurs : 1. GAY Alain
2. SAUTEL Jack

Les membres du nouveau bureau du comité des fêtes ont été réélus dans leurs fonctions pour l'année 1975-1976.



Le comité des fêtes prépare et organise toutes les années la fête patronale du 15 août, organise des jeux, soirée de music-hall.

De Dinard, Nouveautés, édité.

ARLÉSIENNE DE MAUSSANE



MAUSSANE - Hôtel de la Poste

L'HOTEL DE LA POSTE
ANNEE 1910



L'ÉGLISE



LE MONUMENT
AUX MORTS

MONUMENTS DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

Autour de son vieux clocher et de l'admirable église à façade Toscane, le village ne présente pas d'ostensibles monuments historiques, mais que de trésors architecturaux ne découvre-t-on pas en le parcourant.

Les oratoires dont celui de saint Marc si magnifiquement harmonieux qu'il est classé parmi les plus beaux de la Provence; la vasque ci-

selée de la fontaine du Vieux Maussane; le grand lavoir et sa massive charpente de chêne; les vieux moulins à huile de Manville et de l'Escampou.

Mais c'est en pénétrant dans les anciennes demeures aux voûtes plusieurs fois centenaires que l'on mesure la noblesse de l'habitat provençal et la douceur de vivre dans un cadre médiéval.

Il existe dans les communes du département des comités de personnes bénévoles qui ont la volonté d'apporter le réconfort aux personnes du troisième âge.

Le comité de Maussane a pour activité essentielle d'organiser une réunion tous les jeudis, au cours de laquelle sont organisées des activités récréatives, agrémentées d'un solide goûter.

Traditionnellement, des manifestations plus importantes sont organisées à l'occasion de Noël, de la galette des Rois et de la fin des activités qui se situent en juin : chorale des enfants de l'école, séance de cinéma, goûter amélioré, danses et contes et même un accordéoniste!

En liaison avec d'autres communes, des voyages sont organisés dont le plus spectaculaire a été celui

d'une croisière sur le Rhône en juillet 1976.

La municipalité a offert un voyage à la forêt de bambou à Anduze, le 19 mai 1976.

Délégué :
Henri BAUDIN
Vice-président :
Albert PFISTER
Secrétaire :
Marie-France GELIN
Secrétaire adjointe :
Maryse BOYER
Trésorier :
Pierre PRIAULET
Trésorier adjoint :
Jacqueline PRIAULET
Membres :
M. MILLELERIE et Mme.

Un sondage de 20 mètres de profondeur permet d'avoir une plus grande réserve d'eau. Réalisé en octobre dernier, il nous permettra, en cas de sécheresse extrême, de ne pas être contraints à couper l'eau aux usagers. L'étude du projet de sondage a été faite et se chiffre à 200.000 F ; la réalisation ne saurait plus tarder maintenant.

Après avoir assuré la distribution d'eau potable, il devint nécessaire d'organiser l'écoulement et l'épuration des eaux usées. Notre village était défigurés par les ruisseaux malsodants et glissants qui s'écoulaient le long de la vallée des Baux.

Presque toutes les habitations urbaines ont été raccordées au réseau d'assainissement qui va s'épurer à la station construite sur les lieux de l'ancienne décharge publique. Les habitations situées dans le quartier le plus bas, à l'ouest de Maussane, vont être incessamment reliées au réseau d'épuration de la commune de Paradou.

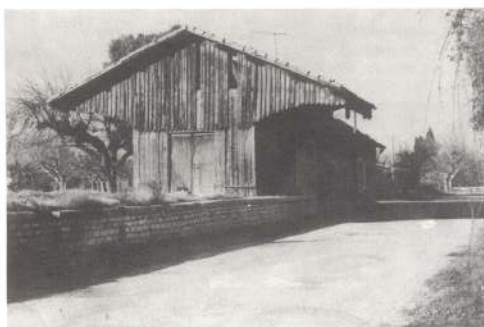
En raison du volume des ordures ménagères, il fut décidé de les faire porter sur un terrain de deux hectares, dans les Alpilles. Cette solution n'est plus compatible avec les problèmes de respect de la nature et les risques d'incendie et de pollution.

La population s'est accrue, dit-on, mais les ordures ménagères aussi. Il semble que c'était hier que les cantonniers faisaient le ramassage deux fois par semaine avec un tombereau attelé d'un mulet (qui n'appartenaient même pas à la commune). Maintenant, nous utilisons presque quotidiennement une benne moderne d'une capacité de sept mètres cubes.

Cette situation sera améliorée dans l'avenir puisqu'un syndicat intercommunal, groupant cinq communes, va réaliser, dès que possible, l'aménagement de 7 hectares en décharge contrôlée pour recevoir leurs ordures ménagères.

Notre cimetière, centenaire, a pu être agrandi en 1972.

Pendant toutes ces années, grâce à l'aide précieuse des membres de la Commission administrative composée des maires ou leurs représentants, des communes de Mouriés, Paradou, les Baux, le vétuste hospice de 10 lits devint un coquet hospice de 46 lits (dont 20 chambres particulières) dénommé Maison de Retraite, avec le matériel nécessaire à la vie quotidienne de 46 personnes. La dernière intervention en 1975 a doté l'établissement d'un ascenseur dont la fréquentation a confirmé, s'il le fallait, la nécessité de cet investissement.



L'ANCIENNE GARE



INTÉRIEUR DU CAMPING



LE STADE

MAISON DE RETRAITE DE LA VALLÉE DES BAUX

Président de la commission administrative :
M. Charles PIQUET, maire de Maussane-les-Alpilles

Vice-président :
M. Louis PRIAULET

Administrateurs :
M. Célestin PETIT, maire de Paradou
M. Julien BÉTOULE, adjoint au maire des Baux de Provence

M. Jean GASTAUD, adjoint au maire de Mouriés

M. Pierre PRIAULET, délégué du conseil municipal de Maussane-les-Alpilles.

Directrice économe :
Mme Lydie meunier
surveillance :
Sœur Marie Saint-Marc
Agents de service :
Mlle BAYOL Henriette
Mlle BLANC Josette
Mme BOBBIO Maryse
Mme CASTAN Francine
Mlle COUDERT Juliette
Mlle DEBAUD Victoria
Sœur FRACHISSE Louise
Mme GARCIN Yvonne
Mme GOUAZE Laurence
Mme OLARTE-LOPEZ Andrée
Mme RODRIGUEZ Madeleine
Mlle TEILLIER Paulette.

En même temps fut ouvert un camping 4 étoiles de trois hectares et demi pouvant recevoir 600 personnes. Ce camping attire à Maussane un grand nombre de touristes, français et étrangers, qui apprécient la verdure et le cadre de notre terrain.

Je n'ai pas trouvé longues ces vingt-quatre années.

Elles m'ont apporté bien des tracas, des soucis, mais aussi bien des joies.

La plus grande de ces joies est de savoir que Maussane fait face et continue à vivre dans un cadre de vie que nous avons amélioré.

AMICALE DES SECOURISTES DE LA VALLÉE DES BAUX - MAUSSANE

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président :
Henri PERRET, Maussane
Vice-président :
Josette BLANC, Maussane
Trésorier :
Pierre-Ange PRIAULET, Maussane
Trésorier adjoint :
Alice SICARD, Maussane
Secrétaire :
Lydie MEUNIER, Maussane

Membres :
Lido PACINI, Le Paradou
Robert ROUX, Mouriés
Mireille GINI, Les Baux.

BUTS :
Entretenir la formation des secouristes.

Organiser les cours pour l'obtention du brevet de secouriste de la protection civile.

Porter secours aux accidentés de la route, du travail et de toute personne en danger.

Conservier l'amitié entre les membres de l'amicale.

L'association possède, pour certains de ses membres, spécialistes en réanimation, des appareils de réanimation qui permettent d'intervenir très efficacement dans les asphyxies.

De 1954 à 1976, il a été délivré environ 300 permis de construire : 160 maisons individuelles neuves, 80 améliorations de vieilles maisons, 60 hangars, garages ou devantures.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE LA VALLÉE DES BAUX

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. BLANC André, *trésorier*
M. BICHERON Henri
M. FUSAT Claude, *vice-président*
M. GELIN Jean-Luc, *président*
M. GONFOND Raymond
M. GONFOND Victorin, *secrétaire*
M. MOUCADEL Louis
M. OME Louis
M. PARADAS Gérard
M. PELOUZET Guy
M. PETIT Célestin, *vice-président*
Mlle PRIAULET Jacqueline

Regroupant les communes de Paradou, les Baux et Maussane-les-Alpilles, le syndicat des exploitants agricoles est une courroie de trans-

mission : informant la base de tout ce que le monde agricole fait, renseignant les dirigeants départementaux des problèmes rencontrés sur le terrain.

Syndicat de défense à vocation générale, le domaine d'action est très vaste, à l'image de nos communes, pratiquant toutes les formes de culture et d'élevage que l'on peut imaginer en Provence.

Faisant partie, par le canal départemental, de la puissante Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.N.S.E.A.), le syndicat est en outre obligé de fournir au gouvernement des informations musclées sur les problèmes agricoles et en particulier sur ceux des fruits et légumes. Ce n'est pas de gaîté de cœur que les agriculteurs manifestent mais ils se doivent de secouer la torpeur du ministère de l'agriculture assise.

CAISSE LOCALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

Président :
CORNILLE Jean-Marie : Maussane-les-Alpilles
Vice-président :
PETIT Célestin : Le Paradou
Vice-président :
SIMON Ferdinand : Mouriès
Membres du Conseil d'administration :
BAUDIN Jean : Le Paradou
BRUNET Jean-Louis : Les Baux
MOUCADEL Louis : Maussane-les-Alpilles
GONFOND Victorin : Maussane-les-Alpilles

FUSAT Claude : Le Paradou
MESTRE Yves : Mouriès
CHABANNIER Jean : Mouriès
BRUNET Henri : Mouriès
GELIN Jean-Luc : Maussane-les-Alpilles.

Siège social :
Maussane-les-Alpilles.

La caisse groupe les communes de la vallée des Baux : Les Baux - Maussane-les-Alpilles - Mouriès - Le Paradou.

NAISSANCES 1976

ARSAC Claire-Marie-Paule
BENITO Lionel-Nicolas
BRAUN Aurélie-Sarah-Suzanne
CHARLET Paul-Luis-Marcel
CORNILLE Cyril-Sylvain-Jean
KHIAT Assmaï

MARIAGES 1976

CHIEUSE Marcel et GAILLARDET Andrée
ARMAND André et DEVESA-MARTINEZ Antonia
ROUBAUD Dominique et CANDY Anne
ÉLIOT Jacques et RENAUDIE Martine
MANNINI Roberto et GALVEZ-MARTINEZ Maria
BAYLE Jean-François et TERLAY Héléne
TISSOT Gilbert et OLIVAN-PEREZ Maria-Luisa
PLOTON Louis et COLOMBET Michèle
CŒUR Brunel et PAULET Dominique
ALLUIS Jean-Claude et ARNAUD Danielle
GAUZARGUES Étienne et SOLEIL Mireille

DÉCÈS 1976

GARNIER Marie, épouse GRIMALDIER, 86 ans
FONTAINE Laure, 80 ans
DEQUESNE Marcelle, épouse CASTIN, 92 ans
DURZIAN Marie, épouse BLAISE, 85 ans
BAYOL Marius, époux POTTIER, 83 ans
BLANC Madeleine, épouse LEGRAND, 58 ans

COSNARD Madeleine, épouse LATOUR, 91 ans
MARCET Antoine, époux HOTTIER, 51 ans
DARBESSON Marie, épouse QUAY, 53 ans
LOMBARD Esprit, époux MOUCADEL, 88 ans
GONFOND Paul, époux CELCE, 89 ans
EICHARD Etelka, époux COLOMBET, 50 ans
SAUREL Louis, 84 ans
MOULIN Joseph, époux BEDU, 86 ans
DULUC Jeanne, épouse GUIGON, 62 ans
GIRAUD Henri, 50 ans
PELLISSIER Alain, époux GUIDI, 25 ans
ORTIN Assomption, épouse SANJUAN, 76 ans
BORY Lucien, époux SIGMARINGA, 74 ans
AUDAT Renée, épouse CARRETIER, 67 ans
MANTOVI Léon, époux GARCIA, 70 ans
ROUX Jean, époux BAYOL, 92 ans
MARTIN Jean, époux ÉMILIE, 79 ans
BISCAREL Julia, épouse LAUGIER, 95 ans
GINOUX Marie, épouse PERROT, 82 ans
CAPECHI Santino, époux ROVAT, 87 ans
QUENIN Marthe, épouse LONG, 70 ans
MICHAELIS Germaine, épouse BARET, 96 ans.

LA CAISSE LOCALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

Les assurances mutuelles agricoles ont été créées dans le but d'apporter aux agriculteurs les services d'assurances spécifiques à la profession. Bien structurés, connaissant bien les problèmes particuliers, adaptant les exigences de l'assurance aux conditions agricoles, elles rendent d'immenses services aux agriculteurs dans des conditions très concurrentielles.

Elles couvrent les risques de l'exploitation : incendie, tempête, gel du matériel : automobiles, tracteurs, outils de l'exploitant lui-même : complémentaire maladie chirurgie, responsabilité civile, retraite complémentaire assurance-vie, vol.

Autrement dit, tout le domaine de l'activité agricole est couvert par cet

organisme à forme mutuelle ce qui explique la présence à l'échelon local d'une caisse avec son conseil d'administration qui a très démocratiquement droit de regard sur la marche de l'ensemble.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. ARNAUD Louis
M. BLANC Paul
M. CITI René, *vice-président*
M. FUSAT Claude
M. GELIN Jean-Luc, *secrétaire*
M. GONFOND Victorin, *président*
M. JEAN Louis
M. LEGRAND Jean
Mlle PRIAULET Jacqueline.

CRÉDIT AGRICOLE

LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS

AGENCE DE MAUSSANE - Av. de la vallée-des-Baux
Tél. : 97.30.39

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

Président d'honneur :
PIQUET Charles, maire

Président :
BARTÉLÉMY Joseph

Secrétaire :
LORIAU Henri

Trésorier :
PIQUET Louis

Trésorier adjoint :
DUMOULIN Jacques

Membres :
RICHARD Pierre
CORRADO Henri
BARON Bernard
LOPEZ Louis
BLANC Jacques
CORRADO Robert
CORRADO J.-M.
ARMAND Roger
MOUCADEL Jacques
DURAND Lucien

tous français habitant Maussane-les-Alpilles.

Qui pourrait, en effet, contester notre existence, si nous restons capables d'offrir à la population, qui est tout de même notre raison d'être, non seulement l'image mais aussi la réalité d'une corporation tout entière à son service et toujours plus efficace face à l'évolution considérable des risques liés à la vie moderne.

Au cours de l'année 1976, les sapeurs-pompiers ont procédé à 21 interventions (c'est-à-dire aussi bien sur le territoire de la commune qu'en dehors).

Nous, sapeurs-pompiers volontaires, répondons présent ! chaque fois qu'il est nécessaire.

Votre dévoué chef de corps
L. PIQUET

ÉTAT-

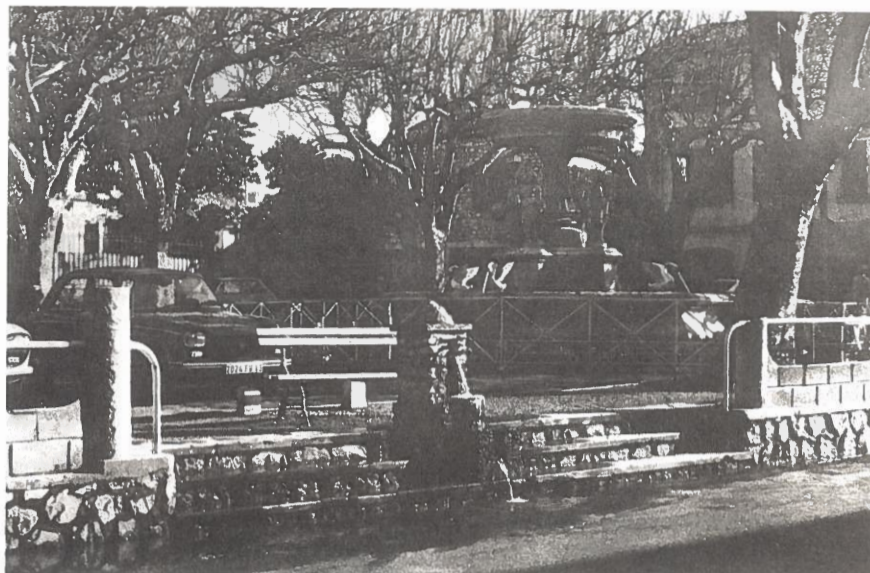
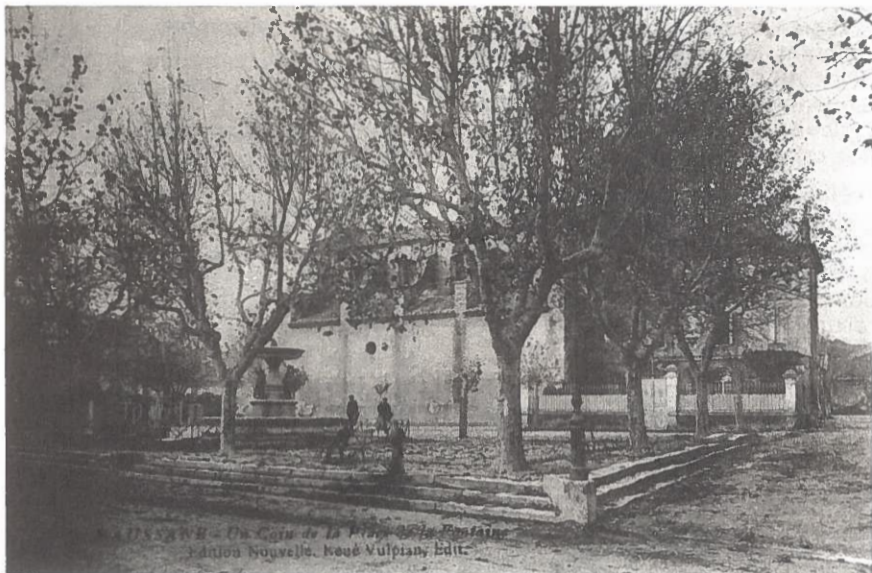
CIVIL

DE MAUSSANE

MAUSSANE

HIER

AUJOURD'HUI



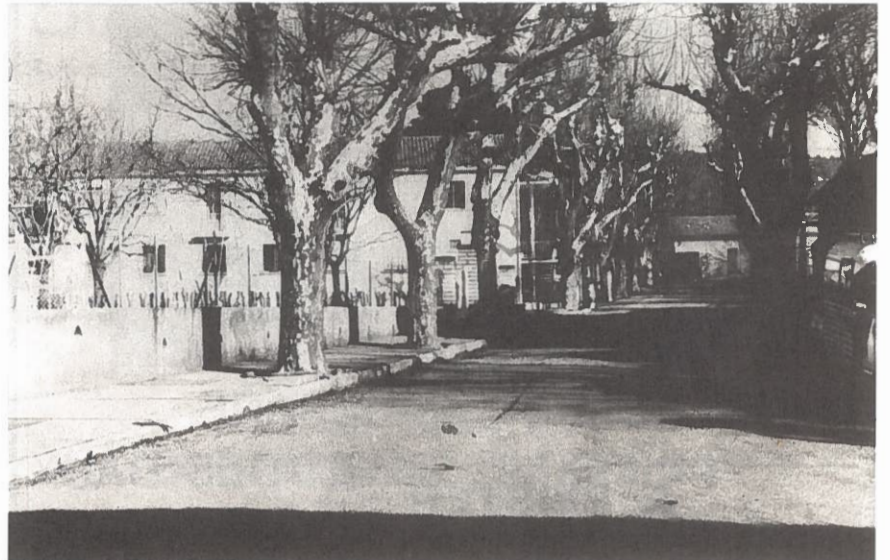
LA PLACE DE LA FONTAINE



L'ANCIENNE AVENUE D'ARLES, ACTUELLEMENT L'AVENUE DE LA VALLÉE DES BAUX

LE LAVOIR





AVENUE DE LA GARE

S. E. E. R. C. SOCIÉTÉ
D'ÉQUIPEMENT
ET D'ENTRETIEN DE RÉSEAUX COMMUNAUX

au service des Collectivités Publiques

Zone Industrielle, rue André Ampère
AIX-LES-MILLES — Tél. 27.56.17 27.67.21

GUIDE MÉMO

Receveur percepteur : M. FERAY (97.32.13)
 Receveur P.T.T. : Mme PERRAS (97.30.59)
 Docteur : M. SALERIO (97.32.46)
 Groupe médical (97.32.46)
 Dentiste : M. CHARLET (97.31.98)
 Pharmacie : M. PFISTER (97.30.40)
 Infirmière diplômée : Mme GOUAZE (97.30.69)
 Notaire : Mme RUEL (97.33.98)
 M. le Curé : M. l'abbé André (97.30.23)
 Gendarmerie, Les Baux (97.34.91)
 Pompiers Maussane-les-Alpilles (18)
 Secouristes Maussane-les-Alpilles (18)
 S.E.E.R.C. (eaux et assainissement), Saint-Rémy (92.07.32)
 Hôpital d'Arles (96.64.10)
 Sous-Préfecture Arles (96.00.22)
 Hôpital de Tarascon (91.04.54)
 Clinique Jeanne-d'Arc, Arles (96.64.32)
 Clinique Paoli, Arles (96.49.45)
 Centre Antipoisons, Marseille (16.91 - 75.25.25)



A MAUSSANE-LES-ALPILLES, place de l'Eglise, vous trouverez l'Auberge de "L'OUSTALOUN".

Mme et M. GONFOND, les propriétaires, accueillent avec amabilité et simplicité la clientèle composée en majorité de touristes français et étrangers, mais également d'habitants de la région.

La salle de restaurant, de style provençal, avec sa grande cheminée où brûlent l'hiver de grosses bûches, est fort agréable.

M. GONFOND a la responsabilité des fourneaux et, en tant que CHEF, offre à ses clients diverses spécialités très appréciées, parmi lesquelles il faut citer : la darne de saumon au champagne, le soufflé aux truffes, la truffe à la crème, recommandés, ainsi que le gratin provençal, sans oublier la soupe de poissons et en saison la langouste grillée.

Sur commande, le chef peut vous préparer : bouillabaise, paëlla, bourride, tabouse.

On a le choix entre le menu à 18 F et celui à 35 F, très convenables, ou le repas à la carte à des prix raisonnables.

La cave possède une gamme sélectionnée de vins régionaux et de toutes origines.

Gourmets, une adresse à retenir!

Fermeture tous les mercredis jusqu'à Pâques ; ensuite l'Auberge est ouverte tous les jours, y compris le dimanche.

Auberge de "L'OUSTALOUN"
 Place de l'Eglise - MAUSSANE-LES-ALPILLES - Tél. (90) 97.32.19



Photos S.F.E.E.



PHARMACIE DE MAUSSANE
A. PFISTER **ET DES BAUX**
 Docteur en pharmacie
 licencié de la Faculté de Marseille
 Tél. : 97.30.40 **MAUSSANE-LES-ALPILLES**

**TOUTES ORGANISATIONS
 DE BALS ET SPECTACLES
 KHELFANE AHMED**

TÉL. : 57.10.78 - le matin seulement
 464, route de Marseille - PLAN D'ORGON

Entreprise Paul RICHARD
TRAVAUX PUBLICS

13140 MIRAMAS

TÉL. : 58.03.34
 58.11.66

LIBRAIRIE - PAPETERIE DU FORUM
Philippe MASSABOT

Fournitures scolaires, de bureaux et pour travaux manuels
 40, rue des Arènes - ARLES - Tél. : 96.02.65

ENTREPRISE Émile PAGENEL
ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉLECTRIFICATION

ENTREPOTS "LES CARRIÈRES" - B.P. 73 (poste transformation)
 BUREAUX SAINT-ÉLOI CHATEAURENARD
 Tél. : 94.03.04

Imprimerie du SUD-EST

Maurice GROS

TOUS TRAVAUX POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
 AFFICHES
 TÉL. : 92.01.55
 13 bd Mirabeau - Saint-Rémy-de-Provence



**Éts
 JACK
 SAUTEL
 S.A.R.L.**

**MAÇONNERIE
 ET TRAVAUX PUBLICS**

La Benvergudo - Le Mas d'Astre
 13520 MAUSSANE-LES-ALPILLES

Tél. (90) 97.31.20

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE
 DE MAUSSANE**

L'association des parents d'élèves de Maussane-les-Alpilles, qui regroupe 84 familles adhérentes, est représentée par le bureau du conseil d'administration réélu chaque année lors de son assemblée générale.

Commissaires aux comptes :
 Docteur PFISTER Albert
 Maître RUEL Jean-Pierre

Une fois par mois, le bureau, est à la disposition de tous ses adhérents, se réunit afin d'examiner tous les problèmes dont il a connaissance, ayant rapport à l'éducation le concernant; le cas échéant, il prend toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et personnes concernées.

Chaque année, l'association s'efforce de doter toutes les classes de matériel nécessaire et manque d'organiser des voyages éducatifs au profit de tous les enfants et, chaque année, elle a participé avec les A.P. à l'arbre de Noël des écoles où les enfants des classes maternelles ont pu ainsi recevoir un jouet.

Tout cela lui est possible grâce aux dons qu'elle perçoit et aux diverses manifestations qu'elle organise chaque année : un loto en décembre et la fête des écoles en juin connaissent un vif succès.

Le président
 Jack SAUTE

Président :
 M. SAUTEL Jack

Vice-président :
 M. ENJALBERT Pierre

Secrétaire général :
 M. CITI

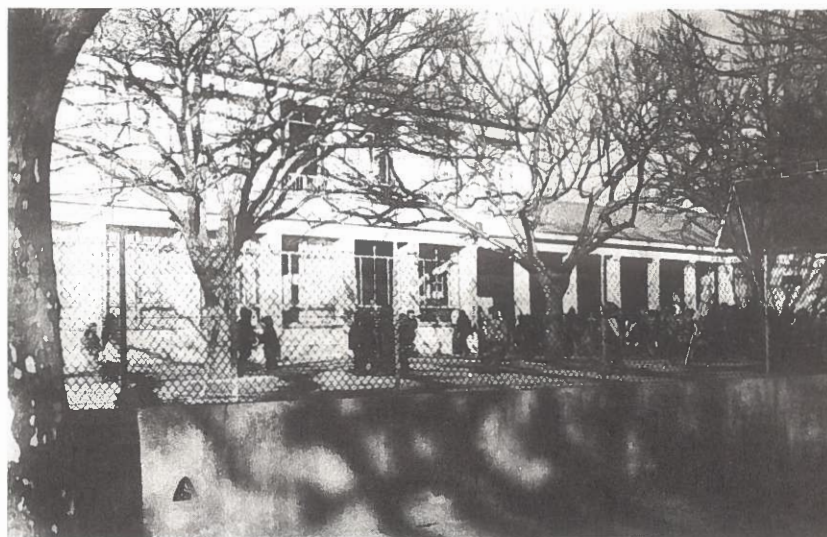
Secrétaire adjoint :
 Mme HILAIRE Marie-Claire

Trésorier :
 M. PRIAULET Alain

Trésorier adjoint :
 Mme GIRARD Simone

Membres :

Mme ARSAC Marie-Josée -
 Mme BLANC Nadine
 Mme CORNILLÉ M.
 Mme RUEL Martine
 Mme BLANC Marie-Josette
 Mme CAIRE Marie-Josette
 Mme PELLISSIER Nicole
 Mme SOURDON Raymonde



LES ÉCOLES

**SOCIÉTÉ DES AMIS
 DE L'INSTRUCTION LAÏQUE**

Membres du bureau d'administration de la société :
 Mmes COSTE, FLECHON, BARTHELÉMY, ELLIEN, ROUVIÈRE, MM.
 LAFFE, FERRER, LAFFONT, TELLIER, GARCIN.

Le but de notre société est d'apporter le maximum d'encouragements et de récompenses aux enfants des écoles lors de nos petites manifestations.

**AMICALE
 DES ANCIENS PRISONNIERS
 DE GUERRE, S.T.O. ET DÉPORTÉS**

COMPOSITION DU BUREAU :

Président :
 BARON Bernard

Secrétaire :
 PERROT Yvon

Trésorier :
 CORRADO Louis

Assesseurs :
 BLANC Joseph
 MILAN Henri
 PAULET Joseph

BUTS ET ACTIVITÉS DE NOTRE AMICALE :

Resserrer les liens d'amitié entre les anciens prisonniers, S.T.O. et déportés.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DES GUERRES DE LA VALLÉE DES BAUX

Composition actuelle du bureau
d'administration :

Président :
Emmanuel QUESSON
Vice-président :
Joseph MISTRAL
Vice-président :
Jean DESCOUZIS
Secrétaire général :
Marcel PERRET
Secrétaire adjoint : Albert MAO
TréSORIER : Jean BONNAUD
Porte-drapeau :
Charles BOUSSOT
Administrateurs :
Marcel GELIN
Louis CORRADO
Marius FORTUNE
Georges RISBOURG

ACTIVITÉS 1976

1° Assemblée générale le 8 février
1976, élections du nouveau bureau.

2° Réorganisation de l'association,
remise en ordre de l'administra-
tion.

3° Organisation des cérémonies
du 8 mai et 11 novembre, participa-
tion aux cérémonies de fin de guerre
de l'A.F.N. et fête du 1^{er} novembre au
Monument aux morts de Maussane-

les-Alpilles, Le Paradou, Les Baux
de Provence. Ce pour but de resser-
rer les liens de solidarité et de cama-
raderie entre tous les anciens com-
battants, de maintenir le souvenir
des disparus de toutes les guerres,
développer l'esprit du civisme, mon-
trer aux jeunes générations la route
à suivre, faire comprendre que les
sacrifices consentis par les anciens
ne seront pas vains pour l'avenir des
jeunes.

4° Établissement des dossiers
concernant toute demande pouvant
intéresser les A.C., permanence as-
surée le dernier samedi du mois par
le secrétaire général et le trésorier.

5° Assister aux obsèques de tout
sociétaire décédé, représenté par
une délégation d'au moins cinq
membres.

CONCLUSIONS :

— Action permanente, ressermer les
liens de solidarité et de camaraderie
entre anciens combattants.

— Procurer aux sociétaires le
concours moral et matériel dont ils
peuvent avoir besoin.

— Aider les sociétaires dans la dé-
fense de leurs droits d'anciens com-
battants et victimes des guerres.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, TUNISIE ET MAROC AMICALE DE LA VALLÉE DES BAUX

Liste des membres du conseil d'administration

Président :
PELOUZET Paul
Vice-président :
FUSAT Claude
Vice-président, Les Baux :
QUENIN Noël
Vice-président, Le Paradou :
TOUREZ Jean
TréSORIER :
SAUTEL Jack
TréSORIER adjoint :
VIGNE André
Secrétaire :
PFSITER Albert
Secrétaire adjoint :
LORIEAU Henri
Délégué au comité des fêtes :
SAVOYE Gilbert
Attaché de presse :
BOYER Jacques
Porte-drapeau :
BONNAUD Jean
Membres assesseurs :
PERRET Émile
CAIRE Mathieu
CORNILLE Jean-Marie
ROLANDO Pierre
CANTINI Julien
GIRARD Marc
CHARRETON Gaston
NIEVES Raymond

But de l'association :

Entretien et renforcer les liens de
camaraderie et de solidarité entre
les anciens mobilisés en Algérie,
Tunisie et Maroc et de leur permettre
par une action concertée d'assurer

la sauvegarde de leurs droits et
d'œuvrer en faveur de la paix.

Les activités :

Dépôts de gerbes aux Monuments
aux Morts de Maussane et Paradou
les 19 mars et 11 novembre.

En 1971, achat d'une gerbe à notre
regretté Royet Pierre,
attaché de presse au comité de
Saint-Rémy, mort accidentellement
au retour d'une réunion départe-
mentale.

19 mars 1972 : achat et pose d'une
plaque en l'église de Paradou à la
mémoire de notre regretté Jean-
Louis Souve, mort pour la France.

1972, 1973, 1974 : organisation du
tournoi quadrangulaire minimes
avec challenge Jean-Louis Souve.

1973 : offre aux secouristes de
Maussane des couvertures et lam-
pes de signalisation pour une valeur
totale de 400 francs.

1974 : offre aux enfants des écoles
de Maussane de diapositives d'une
valeur de 300 francs.

Achat du drapeau.

1975 : offre aux secouristes de
Maussane d'une bouteille à oxygène
avec équipement d'une valeur de
1.000 francs.

1976 : versement de 500 francs au
comité départemental pour les œu-
vres sociales. Participation aux res-
pas de tous les anciens combattants
des deux guerres.

Le Président
P. PELOUZET

CHAUFFAGE - SANITAIRES - PLOMBERIE

Spécialiste pompe pour forages et
puits profonds

TERRASSEMENTS
APPAREILS MÉNAGERS

Distributeur gaz
butane - propane - fuel - oil
2, passage du Murier - Tél. (90) 97.30.29
MAUSSANE-LES-ALPILLES

ÉTS BARTHÉLÉMY et Fils

LI LAVADOU

Mme CARCELLES

TEINTURERIE - PRESSING

71, avenue de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE-LES-ALPILLES
Tél. : 97.30.54

CHAUFFAGE CENTRAL INSTALLATIONS SANITAIRES PLOMBERIE

GARCIN - GATTI

TÉL. 97.31.41

Av. de la Vallée-des-Baux - Maussane-les-Alpilles

Serge BORODZITCH

ARTISTE PEINTRE

16, av. de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE-LES-ALPILLES
Tél. : 97.31.19

andré fernandez et yves lopez

DÉCORATION

Tél. : 97.30.92

Avenue de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE-LES-ALPILLES

ANTIQUITÉS OBJETS D'ART - ÉTUDES DE DÉCORATION

André Coulet

78, avenue de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE
Tél. (90) 97.31.46

ÉLIE RAFFIN

Menuiserie générale - agencement de cuisine rustique et moderne

35, av. de la Vallée-des-Baux - 13520 MAUSSANE
Tél. (90) 97.71.25

CONFISERIE D'OLIVES

Spécialités
d'olives cassées
et piquées de la
Vallée-des-Baux

la maussanaise JEAN MARTIN

MAUSSANE-LES-ALPILLES - Tél. (90) 97.30.04



Brasserie de la Vallée des Baux

VINS - EAUX MINÉRALES - SIROPS
BIÈRES - LIMONADES

Jean DEIDERI - Gérant
Chemin de la Pinède - MAUSSANE

Tél. (90) 97.30.27

MUNOZ

Souvenirs - Cadeaux

Avenue de la Vallée-des-Baux (place de l'Église)
MAUSSANE-LES-ALPILLES Tél. : 97.30.18

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Julien CANTINI

« AGENT RENAULT »
MAUSSANE-LES-ALPILLES
Tél. : 97.33.23

LIBRE-SERVICE WANKO

Boucherie - charcuterie - Alimentation générale
FRUITS - LÉGUMES

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CONFISERIA D'OLIVES DE LA VALLÉE DES BAUX

Spécialité d'olives cassées "REINE-JEANNE"
Tél. (90) 97.30.11
Av. de la Vallée-des-Baux - Maussane

Garage ARMAND

ATELIER DE RÉPARATIONS
AGENCE CITROËN

ESSENCE DIESEL

TÉL. : 97.30.47

37, av. de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE-LES-ALPILLES

Jourdan TERRENI

ARTISAN MAÇON
TRAVAUX DE TERRASSEMENT

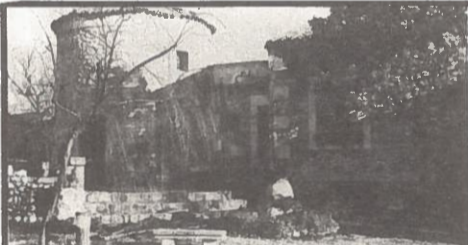
Tél. : 97.34.72

MAUSSANE-LES-ALPILLES

AGENCE DE LA VALLÉE DES BAUX

BARTHÉLÉMY Max

MAUSSANE-LES-ALPILLES - Tél. (90) 97.30.29



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

LOPEZ - PRIAULET

CONSTRUCTIONS
RESTAURATIONS
RÉPARATIONS VILLAS - VIEUX MAS
ÉTUDES - PROJETS
DEVIS

2, impasse du Touret
MAUSSANE-LES-ALPILLES
TÉL. : 97.30.48

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Président :

M. Charles PIQUET

Vice-président :

M. Louis MOUCADEL, conseiller
municipal

Conseillers municipaux :

M. SOUVE Henri
M. CORNILLE Jean-Marie
M. COUDERT Ernest
M. GONFOND Victorien

Représentant les chasseurs :

M. BARBIER Michel
M. BARON Bernard
M. CAIRE Mathieu

M. CITI René

M. PIQUET Hubert

M. SAUTEL Jack.

163 Sociétaires Maussanais.

26 sociétaires apparentés.

18 sociétaires étrangers.

123 cartes journalières de chasse
distribuées.

Lâchées de gibiers de tir : 660 fai-
sans.

Pendant la saison 1976/1977 :
40 perdrix rouges.

8 km de chemins forestiers.

Garde-chasse : M. TEMPESTINIE.

LES FINES GAULES DE LA VALLÉE DES BAUX

1° La Société de Pêche ayant
pour titre « Les Fines Gaules de la
vallée des Baux » s'est fondée à
Mouriès, le 29 avril 1935, actuelle-
ment le siège se trouve à Maussane,
café du centre, cette société s'est
constituée sous le régime de la loi du
1^{er} juillet 1901.

2° Administration

La société est administrée par un
conseil d'administration composé
de :

Président :

M. BONNAUD Jean, Maussane

Vice-Président :

M. LEHRMANN André, Maussane

Secrétaire :

M. PRIVAT Alain, Maussane

Trésorier :

M. SANS Bernard, Maussane

Assesseurs :

M. DARBESSON Vincent, Maussane

M. RAMBAUD Roger, Maussane

M. COUDERT François, Maussane

M. DURAND Marcel, Maussane

3° But de la société

La société s'est affiliée à la Fédéra-
tion de Pêche des Bouches-du-
Rhône. Les ressources de la société
comprenant les cotisations des pê-
cheurs et subvention de la fédéra-
tion et de la mairie sont destinées
aux frais de droit de pêche concer-
nant le bail fait à Arles le 29 septem-
bre 1942 entre la société et l'associa-
tion de dessèchement des marais
des Baux et le repeuplement des
cours d'eau.

— Le but de l'association est d'ob-
tenir, soit de l'état, soit du départe-
ment, soit de la commune, d'asso-

ciations syndicales ou de particu-
liers, l'affermage de lots de pêche
sur le territoire de la région, concou-
rir à la lutte contre le braconnage et
la pollution des cours d'eau, d'en-
courager la surveillance.

La sauvegarde des droits de pêche
et intérêts de ses adhérents et la pro-
tection des richesses halieutiques
des canaux ou cours d'eau où le
droit sera affermé par elle.

Les effectifs varient entre 100 et
140 pêcheurs, les pêcheurs ont à
leur disposition 5 à 7 kilomètres de
canaux et ruisseaux.

— La zone dans laquelle la société
de pêche acquiert ainsi le droit de
pêche comprend :

1. Le grand canal du débouché
du grand revers au pont de l'Illon, ce
pont formant limite aval.

2. Tous les émissaires venant se
déverser dans le grand canal sur la
partie délimitée ci-dessus, et ce de-
puis leur embouchure jusqu'à leur
source.

— La société est ouverte à tous les
pêcheurs des communes de Mou-
riès, Maussane, Paradou, Les Baux,
Fontvielle, Arles, Raphèle, Moules et
Saint-Martin-de-Crau.

La nature des choses et le tempé-
rément des hommes ont conduit les
pêcheurs à ne pas demeurer isolés,
ils se sont groupés en association et
ce depuis longtemps, c'est en 1941
que leurs sociétés ont reçu l'agrè-
ment officiel et ont ainsi pris un ca-
ractère d'utilité publique.

Le président
J. BONNAUD

ÉTOILE SPORTIVE DE LA VALLÉE DES BAUX

Présidents d'honneur :

PIQUET Charles

LAFFONT Hubert

Président actif :

CORRADO Henri

Vice-présidents :

GUICHARD Paul

COURVOISIER Emmanuel

Secrétaire :

BLANC André

Secrétaire adjoint :

CORNILLE Gilbert

Trésorier :

MAO Albert

Trésorier adjoint :

BERNABEU Pierre.

Le but de notre société est de faire
pratiquer le football aux jeunes du
village. Comme activités, elle pré-
sente tous les dimanches six équipes
(dont une féminine) engagées
dans divers championnats.

Cela représente une centaine de
licenciés.

LA BOULE OVALE DE LA VALLÉE DES BAUX/MAUSSANE- LES-ALPILLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur :
M. PIQUET Charles,
maire de Maussane-les-Alpilles

Président actif :
M. MUNOZ Marc, Maussane

Vice-président :
M. PIQUET Pierre, Maussane

Secrétaire :
M. GASCON Albert, Maussane

Trésorier :
M. BONNAUD Jean, Maussane

Arbitres :
M. PICOT Vincent
M. GRIMALDIER

Membres :
M. PERRET Émile
M. GARCIN Jules
M. FERRERA.

Le bureau étant démissionnaire, l'assemblée générale s'est tenue le jeudi 19 février 1976 au café de la Fontaine (nouveau siège de la société) pour l'élection du bureau ci-dessus.

BUT DE LA SOCIÉTÉ

Le but est la pratique du jeu provençal de la pétanque. Elle s'est affiliée à la fédération française de pétanque et du jeu provençal.

A signaler que de nombreux concours très importants se déroulent sur la place Laugier-de-Montblan avec la participation de joueurs de qualité.

Les effectifs varient entre 80 et 100 joueurs. La société est ouverte à tous les joueurs de boules de la vallée des Baux.

LE TENNIS CLUB DES ALPILLES

C'est au printemps de 1973 que le Tennis-Club des Alpilles s'est formé avec une quarantaine de membres après que la municipalité eut mis à sa disposition les deux courts du camping.

Il est tout de suite apparu que cette solution était insuffisante puisque, pendant l'été, les courts étaient accessibles aux seuls campeurs. Devant la demande croissante (70 inscrits l'année suivante) les dirigeants ont pris la décision de construire deux courts nouveaux en enrobé sur un terrain prêt pour vingt ans par l'un d'eux. Le financement a été assuré par des prêts volontaires (actuellement remboursés) d'adhérents et par un crédit de sept ans consenti par le crédit agricole (en cours de remboursement).

Le pari a été gagné puisqu'aujourd'hui le Tennis-Club des Alpilles poursuit sa croisière vent en poupe avec ses 130 adhérents, presque tous Maussanais. Une génération de joueurs est en train de se former qui n'avait jamais touché une balle, la relève est assurée par les jeunes qui viennent de plus en plus nombreux au club. Une école de tennis fonctionne tous les mercredis pour les scolaires, sous l'autorité d'un éducateur de la F.F.T., et tous les samedis pour les lycéens avec un professeur agréé (cours de perfectionnement).

Le club participe à toutes les rencontres locales et régionales (coupe Vincensini), organise des tournois sur ses courts, crée une émulation par des compétitions internes (tournois de classement).

Au tennis-Club des Alpilles personne ne se prend pour une vedette; tout le monde joue contre tout le monde et l'ambiance qui règne dans notre club attire parfois des joueurs d'autres localités. L'engouement pour le tennis est un phénomène mondial mais Maussane aura réussi une expérience exemplaire et avec de très faibles moyens; dans ce petit village de 1.300 âmes, un dixième de la population joue au tennis...

COMITÉ DE DIRECTION

M. BAUDIN Henri, *vice-président*
Mme BLANC Josette
Mme CAMICAS Claude, *secrétaire adjointe*

M. CAMICAS Yves, *secrétaire*
M. CHARLET Jean-Claude
Mme GELIN Marie-France
M. GELIN Jean-Luc, *président*
M. GUICHARD Paul
M. HUONDEKERMADEC Jérôme, *vice-président*

M. LOUEMAN Roland
Mme LEGRAND Régine
M. MARTIN Jean-Pierre
Mme PRIAULET Danielle
M. PIAULET Alain, *trésorier adjoint*
Mme RUEL Martine
M. RUEL Jean-Pierre, *trésorier*

SOCIÉTÉ DE LECTURE DE MAUSSANE

Siège de la société : Mairie
Président : M. SOUVE Henri
Secrétaire trésorier : M. RICARD Pierre
Permanence : tous les dimanches de 11 heures à midi
Nombre d'abonnés : 15 à 20
Nombre d'ouvrages mis à la disposition des lecteurs : 1.500 environ

Cotisation annuelle : 10 F
Subvention de la mairie :

En outre, la bibliothèque centrale de prêt des Bouches-du-Rhône effectue avec son bibliobus deux tournées par an. A chaque tournée, une soixantaine d'ouvrages divers sont mis à la disposition des lecteurs gratuitement.



**BOULANGERIE
PATISSERIE
GLACES**

H. MARCATAND

PAINS A L'ANCIENNE SANS PRODUITS CHIMIQUES
PAINS DE SEIGLE - PAINS COMPLETS - FARINE BIOLOGIQUE
PAIN DE CAMPAGNE
75, avenue de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE-LES-ALPILLES

COOPÉRATIVE OLÉICOLE DE LA VALLÉE DES BAUX

MAUSSANE-LES-ALPILLES - Tél. (90) 97.32.37
Vente directe aux consommateurs
Huile d'olive pure et naturelle
VENDANT EXCLUSIVEMENT L'HUILE D'OLIVES DES PROPRIÉTAIRES DE LA VALLÉE-DES-BAUX

HUILE D'OLIVE DE LA VALLÉE DES BAUX

MOULIN PRIAULET

GÉRANT : M. MEYFFRE

Impasse de l'Olivier - MAUSSANE-LES-ALPILLES

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE Henri BAUDIN

APICULTEUR

MAS DE L'AIGUILLON
Tél. : 97.30.41

MAUSSANE-LES-ALPILLES

TABAC

CHAUSSURES - PAPETERIE - CADEAUX
PHOTO - PÊCHE - CHASSE

M. et Mme SENS Bernard

44 av. de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE-LES-ALPILLES
TÉL. : 97.31.48



**GARAGE
DOMAIN
STATION B.P.**

RÉPARATIONS TOUS VÉHICULES - DÉPANNAGE
CYCLES MOTO - BÉCANES PEUGEOT - GRAISSAGE-VIDANGES
Dépôt gaz butane domestique

TÉL. : 97.30.26
80, av. de la Vallée-des-Baux - MAUSSANE-LES-ALPILLES

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE : Tél. : 97.30.06 - 97.30.34

SERVICES MUNICIPAUX :

Secrétaire général : M. Jean BOUET
Sténodactylographe : Mlle Alice SICARD
Agent de bureau : Mme Hélène BRICE
Ouvriers entretien et de la voirie : MM. Henri CORRADO - Henri LORIEAU - Pierre RICARD.
Garde de police : M. Charles BOUSSOT

CENTRE DE SECOURS ET DE SÉCURITÉ :

M. Louis PIQUET, chef de corps des sapeurs-pompiers volontaires
M. Henri PERRET, président de la section des secouristes
Gendarmerie des Baux : 97.34.91
Service du camping municipal : Mme Monique TOURNIER
Service de la piscine municipale : M. et Mme ROUSSIN G.
Maître-nageur : M. HONORAT C.

ÉCOLE PRIMAIRE :

Directeur : M. Jacques BOYER
Institutrices : Mme Jacques BOYER, Mme CORNILLE M.
Instituteur : M. POUDEVIGNE P.

ÉCOLE ENFANTINE :

Mme ENJALBERT N
Mme DAMOUR

CANTINE SCOLAIRE :

Cuisinière : Mme FERRER
Femme de service : Mme BEGUERRIA
Femme de service école maternelle : Mme Hélène BARBIER
Conciergerie, femme de service écoles et mairie : Mme PIQUET Jackie
Appariteur, ouvrier d'entretien : M. PIQUET L.

CONSEIL MUNICIPAL :

Maire : M. Charles PIQUET
Adjoints : MM. Henri SOUVE, Raymond MOULIN
Conseillers municipaux : MM. Marius ARSAC, Louis CORRADO, Jean-Marie CORNILLE, Ernest COUDERT, Victorin GONFOND, Louis MOUCADEL, Gabriel PERAMO, Pierre PRIAULET, Pierre TELLIER.

PERMANENCES

Assistants sociales des caisses : 1^{er} jeudi de chaque mois : 10 h 30
Caisse allocations familiales : 2^e et 4^e mercredi de chaque mois : 10 h 30
Consultation des nourrissons : 2^e vendredi de chaque mois : 14 h 30
Mutualité sociale agricole : 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois : 16 heures.
S.E.E.R.C. (eaux et assainissement) : 1^{er} jeudi de chaque mois : 8 heures-10 heures
Hygiène mentale : 2^e et 4^e mercredi de chaque mois : 14 heures-17 heures
Agence pour l'emploi : 1^{er} mercredi de chaque mois : 14 heures-16 heures

COMMISSIONS MUNICIPALES

Chemins et travaux publics : MM. PIQUET, SOUVE, GONFOND, ARSAC, TELLIER, MOUCADEL
Finances : MM. PIQUET, SOUVE, MOULIN, ARSAC, GONFOND, CORNILLE
Agriculture et marché : MM. PIQUET, GONFOND, MOUCADEL, PRIAULET.
Questions sociales et culturelles : MM. PIQUET, SOUVE, MOULIN, PRIAULET, GONFOND, MOUCADEL.
Chasse : MM. PIQUET, SOUVE, GONFOND, COUDERT, CORNILLE, MOUCADEL.
Comité des fêtes : MM. SOUVE, COUDERT, GONFOND, CORRADO, TELLIER, MOUCADEL.
Délégué maison de retraite : M. PRIAULET.
B.A.S. : MM. SOUVE, CORRADO, PIQUET.
Caisse des écoles : MM. PIQUET, SOUVE, MOUCADEL.
Commission des sports et loisirs : MM. PIQUET, MOUCADEL, CORNILLE, PRIAULET, TELLIER.
Adjudication des marchés : MM. PIQUET, SOUVE, CORNILLE.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE MAUSSANE
Rédaction - Publicité : Mairie de Maussane

Numéro spécial "FRANCE INTER COMMUNES"
Directrice, Rédactrice en Chef : Jacqueline CHABOUT
Édité par : FRANCE EUROPE EXPANSION - Avignon
64, place des Corps-Saints - Tél. 82.68.86 (lignes groupées)
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Viaud, Joué-lès-Tours

N° 1 - FÉVRIER 1977

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1977

Le numéro : 1,50 F



Vue du camping de Maussane

**MENUISERIE
GÉNÉRALE**
ARTISANALE - INDUSTRIELLE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

R. ROUMIEUX

SPÉCIALITÉS : Éléments de cuisine stratifiés ou styles
installateur agréé moustiquaires Luxaflex
fabricant de portes pour chambres isothermiques
Chemin des Conjigues, Z.I. Marché-Gare - CHATEAURENARD

Tél. : 94.06.77

**ENTREPRISE
DE TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS**

René MEUCCI

Boulevard Adrien-de-Gasparin - Saint-Étienne-du-Grès Tél. (90) 91.16.99



La piscine de Maussane

**CHAUFFAGE CENTRAL
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
CLIMATISATION
VENTILATION
SANITAIRES
INSTALLATIONS
PISCINES**

Entreprise FILARDI s.a.r.l.

85, avenue Wilson

Tél. (90) 94.04.73

13160 CHATEAURENARD

ENTREPRISE PEINTURES

Sté JOURNÉ et Fils

**PEINTURES - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
SOLS ET MURS**

46, bd Itam - Tarascon - Tél. (90) 91.03.90



**ÉTABLISSEMENTS
BALDO-
BLANC Alain**

**SERRURERIE - FERRONNERIE
CHAUDRONNERIE**

**TOUS TRAVAUX DE TOURS ET FRAISAGE
TRAVAUX AGRICOLES**

Route d'Arles LE PARADOU 13025
Tél. : 97.34.92